Privas, le 5 octobre 2023.

Solidaires Finances Publiques 07
SYNDICAT NATIONAL
Section de l'Ardèche

Compte-rendu du CSAL du 5/10/2023

Ordre du jour :

1. - Point sur le radon
2. - Projet de fermeture de l'antenne de Coucouron
3. - Questions diverses

Les relevés d'ambiance et individuels effectués entre décembre et 2022 et mars 2023 à Coucouron concernant le radon, confirment que l'exposition des agents est au-dessus des normes admissibles.

Le médecin de prévention indique que les relevés dépassent largement les seuils de tolérance et qu'il n'est donc pas raisonnable de laisser des agents travailler dans ces locaux.

Cette exposition, même réduite, peut avoir des risques sur la santé des agents (facteur cancérogène).

Les travaux demandés par l'antenne immobilière, peu coûteux pour la première vague (250€), pourraient être réalisés par la mairie, propriétaire du local, pour diminuer l'exposition des agents.

La DDFiP a gelé les postes de Coucouron en attente de réalisation des travaux bien qu'aucune demande n'ait été déposée dans le cadre du mouvement local.

Devant l'absence de réponse écrite du maire concernant son engagement à réaliser ou non les travaux, et suite au refus de proposition de relogement, l'antenne déjà fermée temporairement depuis avril 2023 suite à la vacance des deux postes (1B et 1C), nous avons été convoqués sur un projet de fermeture de cette antenne non-pérenne au 1/11/2023.

La charte d'engagement tripartite initiale (préfecture / EPCI / DDFiP) signée en 2020 dans le cadre du NRP prévoyait le maintien de cette antenne jusqu'au 31/12/2025.

Malgré les engagements qui avaient été pris par la DDFiP 07, c'est le deuxième site par rapport au projet initial du NRP qui est fermé avant 2026 (après le SAR départemental de Bourg-Saint-Andéol qui n'avait jamais vu le jour).

Cela confirme les craintes que nous avions émises à l'époque et que les élus locaux n'ont pas entendues ou n'ont pas voulu entendre.

Les élus Solidaires Finances Publiques ont voté CONTRE la fermeture de cette antenne car il s'agit encore d'un recul du service public de proximité, ce site aurait dû être déplacé dans un autre local sur la commune.
Le projet de fermeture de l'antenne de Coucouron a cependant été acté. La mairie va récupérer les locaux, nous avons indiqué que nous espérions qu'aucun personnel sédentaire n'y soit installé après le départ de la DGFiP sans travaux préalables.

Toujours concernant le radon, l'antenne immobilière a émis des préconisations de travaux pour l'antenne du Cheylard.
Contrairement à celle de Coucouron, la mairie s'est engagée à effectuer les travaux avant la fin de l'année.
De nouvelles mesures sont à réaliser après la réception des travaux.

En questions diverses, nous avons demandé qui occupait les fonctions d'assistant de prévention : il s'agit de M. Bertrand BEAUVOIS (PPR), sa lettre de mission est en cours de rédaction.
Les agents qui souhaitent obtenir du matériel spécifique peuvent d'ores et déjà le contacter.

D'autre part, l'inspectrice santé sécurité au travail a indiqué qu'il y a lieu de communiquer au fil de l'eau aux membres de la FS les accidents du travail afin d'en déterminer les causes et d'engager une enquête le cas échéant.